

8 bonnes raisons de voter NON à la loi Covid-19 **le 28 novembre 2021**

Depuis le début de la pandémie, la politique sanitaire de la majorité de centre-gauche du Conseil fédéral ne repose ni sur des évidences scientifiques ni sur des données fiables. Les mesures se traduisent par des contradictions et un arbitraire disproportionné et insensé, s'étalant de la question de l'utilité des masques au début de la pandémie à l'affligeante dernière mesure mise en place, à savoir l'extension du certificat Covid obligatoire par l'Etat au début du mois de septembre. Tout cela alors que l'actuelle loi Covid ne permet pas de tels excès puisque la population adulte volontaire à être vaccinée l'a été.

Le résultat de cette politique est dévastateur :

- elle induit de facto une vaccination forcée
- elle crée un schisme au sein de notre société
- elle engendre une discrimination par l'Etat d'une minorité de personnes non-vaccinées
- les personnes non-vaccinées sont arbitrairement privés de leurs droits constitutionnels fondamentaux.
- des milliards de francs de dette sont accumulés sur le dos des contribuables, de la classe moyenne et des générations futures
- les libertés individuelles sont torpillées
- Le Conseil fédéral règne de fait avec les pleins pouvoirs sur la Suisse

Le 28 novembre, nous, électrices et électeurs, pouvons mettre un terme à ces sombres agissements une fois pour toutes : avec un NON clair à la loi Covid-19, une loi que même le Conseil fédéral ne respecte pas et qui doit être abolie !

Vous aussi, votez NON :

- NON à la discrimination et à la division
- NON à la violation de notre intégrité physique par l'Etat
- NON à la confiscation du pouvoir et à l'arbitraire
- NON aux frontières-passoires
- NON à l'endettement déraisonnable
- NON à la tutelle autoritaire de l'Etat
- NON à la surveillance de masse

1. Situation initiale

Le 28 novembre, nous voterons sur une modification de la loi Covid, comprenant entre autres la base légale sur laquelle repose l'obligation étendue du certificat Covid et qui restera en vigueur jusqu'à la fin du mois de mars 2022. En revanche, si la loi est rejetée, cette base légale disparaîtra.

L'UDC n'est pas opposée au certificat Covid, pour autant qu'il ne serve que de document de voyage ou comme document optionnel utilisable par des organisateurs privés de grands événements, etc. Pourtant, début septembre, le Conseil fédéral a décidé d'introduire l'extension de l'obligation du certificat Covid à l'échelle nationale, sans aucune nécessité épidémiologique et non sans un certain tour de force, induisant de fait la vaccination forcée de la population tout en divisant la société.

La votation populaire du 13 juin sur la première mouture de la loi Covid-19 était déjà démocratiquement discutable, puisqu'elle liait deux objets sous un seul et même vote, à savoir 1) la base légale permettant l'octroi d'aides financières 2) la base légale permettant l'instauration du régime de mesures du Conseil fédéral.

Le schéma se répète le 28 novembre prochain : comment se positionner si l'on est favorable au certificat Covid en tant que document de voyage seulement alors qu'on rejette l'obligation du certificat Covid à l'intérieur de nos frontières ?

La réponse est simple : un certificat permettant de voyager est possible, même sans la loi Covid-19. En cas de non le 28 novembre, le Conseil fédéral sera tenu d'élaborer la base légale en vue d'un passeport Covid et le temps nécessaire à la réalisation de cette base est suffisant puisqu'il y aura 2 sessions ordinaires d'ici la fin mars 2022, durant lesquelles le Parlement fédéral pourra amplement prendre les décisions idoines.

2. L'échec de la majorité de centre-gauche du Conseil fédéral

L'UDC a été le seul parti qui, dès le début de la pandémie, a présenté une stratégie claire pour contenir la propagation du Coronavirus. Dès la fin du mois de mars 2020 déjà, l'UDC appelait à protéger en priorité les groupes à risque, tout en imposant le moins de restrictions possible à l'économie et à la société¹. Le Conseil fédéral n'en a pas tenu compte et n'a pas protégé plus activement les personnes vulnérables, notamment dans les EMS et les établissements de soins. Même de simples moyens comme des tests rapides pour tous n'ont pas été proposés, ce qui est purement scandaleux quand on sait que près de la moitié des décès liés au Covid-19 ont eu lieu dans les EMS et établissements de soins².

Par la suite, la gestion de la crise par le Conseil fédéral a été ponctuée par de nombreuses contradictions et par des décisions purement arbitraires et des mesures disproportionnées. Le « *lockdown* » n'a eu aucun impact significatif d'un point de vue épidémiologique mais a, en revanche, détruit nombre de ressources et mis en danger des industries et des secteurs professionnels tout entiers. Parlant

¹ <https://www.svp.ch/news/artikel/medienmitteilungen/die-svp-fordert-eine-klare-wirtschafts-und-gesundheitspolitische-strategie-fuer-die-zeit-nach-dem-19-april/>

² Bericht des BAG: Todesfälle im Zusammenhang mit Covid-19 in der Schweiz und im internationalen Vergleich (26.02.2021)

d'arbitraire insensé, citons en exemple la fermeture forcée des librairies, alors que les maisons closes, elles, pouvaient rester ouvertes...

La fermeture des terrasses dans les stations de ski était tout aussi absurde. L'on a imposé des règles disproportionnées absolument partout mais nous n'avons appliqué aucun contrôle strict des frontières, y compris d'ailleurs sur les personnes revenant de vacances. Résultat : la majorité des personnes infectées par le virus en soins intensifs étaient et sont encore issues de l'immigration³. Cette situation avait déjà cours lors de la première vague au printemps 2020 et s'est répétée cette année, faute de contrôles systématiques aux frontières en raison de la trop grande complaisance du Conseil fédéral à l'égard de l'Union européenne, qu'elle ne saurait froisser. Le Conseiller fédéral Alain Berset préfère museler sa propre population plutôt que d'assurer une protection efficace des frontières, évitant soigneusement d'aborder la question de l'immigration par pur idéologisme.

La position de l'UDC au sujet de la vaccination est tout aussi claire que sa stratégie globale. Dès le départ, elle a exigé l'acquisition rapide d'une quantité suffisante de vaccins pour protéger les personnes à risque. Mais là encore, le Conseil fédéral a échoué, la campagne de vaccination n'ayant progressé qu'avec trop de lenteur. La vaccination joue un rôle important dans la lutte contre la pandémie, mais la liberté de choix des individus doit être préservée. Celles et ceux qui veulent se faire vacciner doivent le faire. Celles et ceux qui ne veulent pas ne devraient pas être forcés à le faire. Ces deux considérations doivent être acceptées au sein de notre Etat de droit libéral, ce d'autant plus qu'il n'est pas cohérent d'obliger les jeunes enfants, les personnes en bonne santé ou les femmes enceintes à se faire vacciner. **Nous devons protéger les groupes à risque au lieu de s'immiscer dans la vie de tous.**

3. Faire campagne par la peur : la méthode du Conseil fédéral

Depuis le début de la pandémie, deux choses sont claires : le Conseil fédéral travaille avec des chiffres peu fiables et que le Coronavirus et ses variants connus sont un danger pour la vie, notamment des personnes âgées et celles souffrant de pathologies préexistantes plus graves. De fait, ce sont surtout des personnes de plus de 80 ans qui sont décédées. La proportion de décès chez les moins de 80 ans s'élève à environ 30% ; en ne tenant compte que des moins de 60 ans, on ramène cette proportion à seulement 3%.⁴ Cela prouve que ce sont surtout les groupes à risque et les personnes âgées de notre pays qui doivent être protégés et que des restrictions globales infligées à l'ensemble de la population sont difficilement justifiables.

³ <https://www.nzz.ch/zuerich/corona-und-nationalitaet-erstmalig-liegen-genauere-zahlen-vor-ld.1645175>
<https://www.tagblatt.ch/ostschweiz/ressort-ostschweiz/coronavirus-fast-ausschliesslich-reiserueckkehrer-aus-dem-balkan-was-ostschweizer-kantone-und-spitaeler-zu-den-corona-hospitalisationen-sagen-ld.2177341>
<https://www.bernerzeitung.ch/viele-reiserueckkehrer-aus-dem-balkan-landen-im-spital-508706640292>

⁴ Office fédéral de la santé publique (<https://www.covid19.admin.ch/de/>)

Si l'on se réfère à la campagne de communication du Conseil fédéral, qui ne repose que sur la peur, ainsi que sur les « compteurs de morts » que les médias mettent à jour quotidiennement, l'on pourrait avoir le sentiment qu'en Suisse, les gens meurent en masse du Coronavirus et que la mortalité est supérieure au niveau habituel.

Ce n'est toutefois pas le cas : le tableau ci-dessous nous montre qu'au début de la pandémie et durant l'hiver 2020-2021, il y avait en effet une surmortalité élevée ; le nombre de décès est nettement supérieur à celui des autres années à la même période.

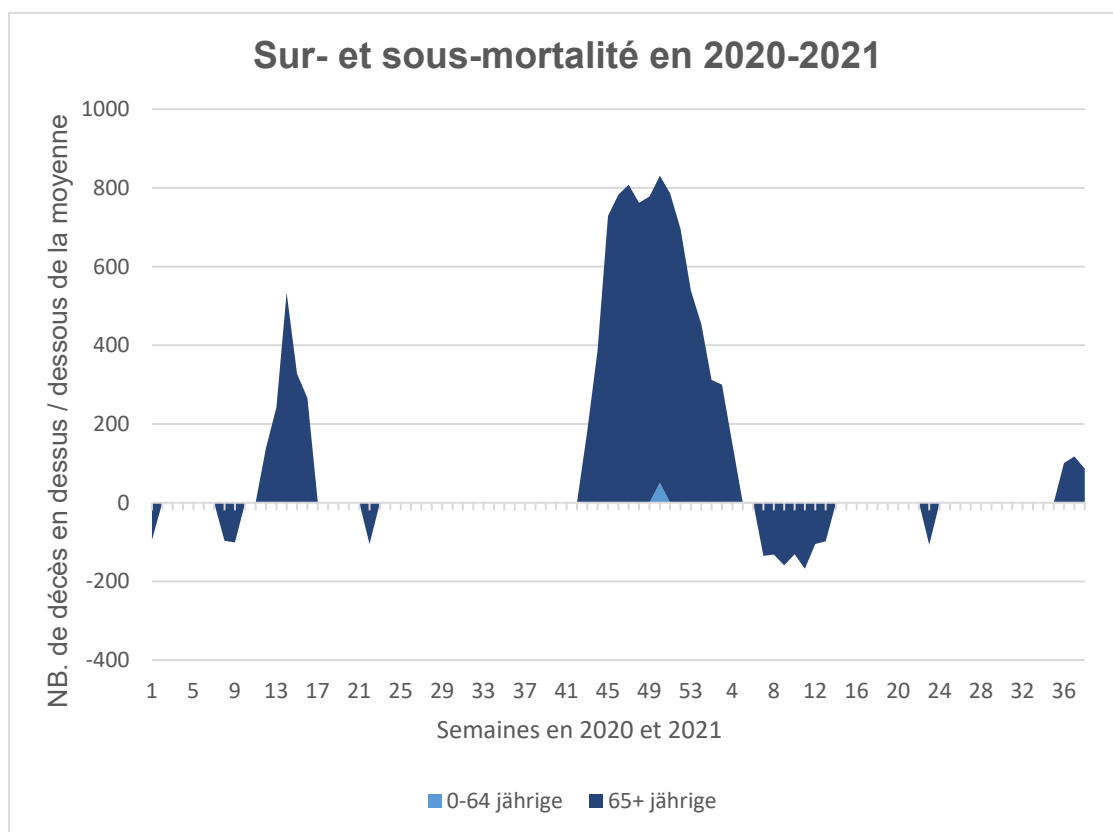


Figure 1: Sur- et sous-mortalité des plus et moins de 65 ans en 2020 et 2021 (source : Office fédéral de la statistique ; décès hebdomadaires 2020 – 2021, données nettes, état au 06.10.2021).

Cependant, le tableau nous montre également que cette surmortalité n'a presque exclusivement touché que les plus de 65 ans ; les moins de 65 ans n'ont subi qu'une légère surmortalité au cours de l'hiver 2020 – 2021 (avec 51 décès supplémentaires par rapport à ce qui était attendu).

La surmortalité n'est pas un fait exceptionnel lorsqu'on se penche sur les statistiques de la mortalité de ces dernières années. Presque chaque année, une surmortalité a pu être observée au sein de différents groupes d'âge, pour diverses raisons (épidémies de grippe, vagues de chaleur, etc.). C'est particulièrement marqué en 2015, avec une surmortalité importante en début d'année des plus de 65 ans.

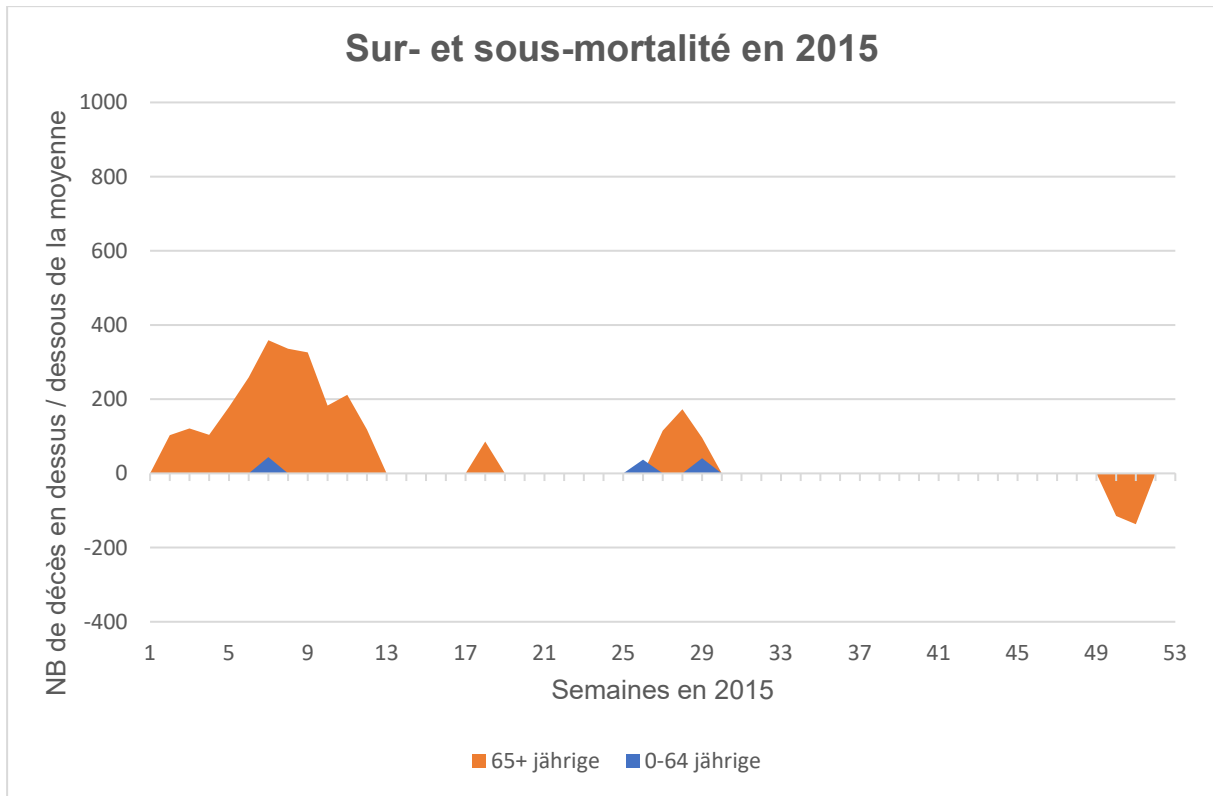


Figure 2 : Sur- et sous-mortalité des plus et moins de 65 ans en 2015 (source : Office fédéral de la statistique ; décès hebdomadaires 2015, données nettes, état au 06.10.2021).

4. Le mythe de la pénurie de lits

Le responsable de la santé Alain Berset a justifié les plus absurdes et arbitraires mesures par un supposé manque de lits dans les unités de soins intensifs. Mais intéressons-nous ici aux statistiques d'occupation et au développement des capacités hospitalières. La figure 3 nous montre un taux d'occupation maximum des lits en soins intensifs à hauteur de 80%. En 2020, ce taux n'était qu'à 60% tout au plus dans la plupart des cas. A l'exception du début de la pandémie et de l'hiver 2020-2021, les cas Covid ne représentaient que la moitié, voire moins, des patients en unités de soins intensifs.

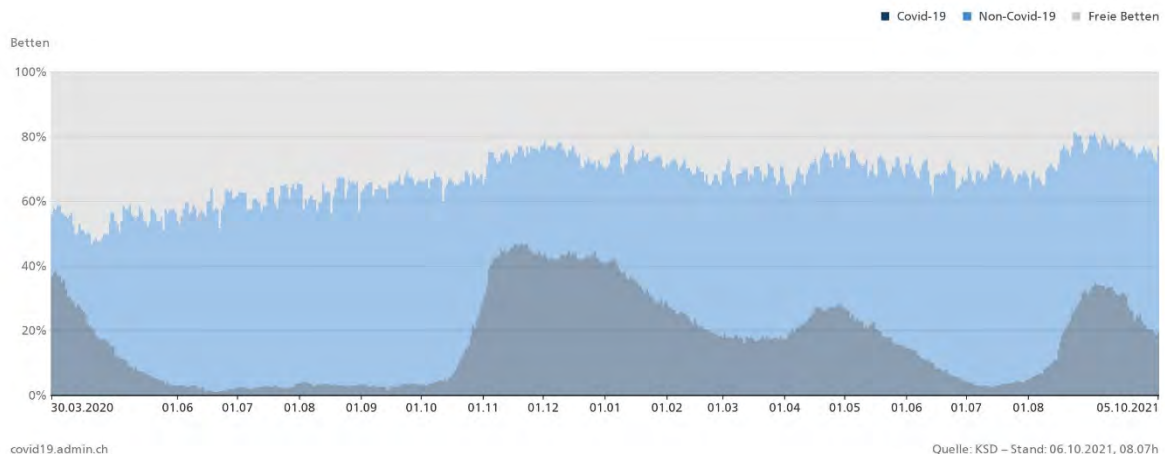


Figure 3: Pourcentage d'utilisation des lits en soins intensifs en Suisse entre cas Covid et autres cas (source : <https://www.covid19.admin.ch/fr/hosp-capacity/icu?time=total&rel=rel> , état au 06.10.2021)

En regardant de plus près l'utilisation croissante des lits en soins intensifs à partir d'octobre 2020, en tenant compte de la figure 4 qui nous montre le nombre total de lits disponibles, nous constatons que c'est avant tout une réduction du nombre de lits qui a engendré un taux d'occupation au pourcentage plus élevé. Si au cours de l'hiver 2020-2021, l'on peut encore constater une forte augmentation du nombre de cas Covid dans les unités de soins intensifs, cet argument perd progressivement de sa pertinence au cours de l'année 2021, puisque les cas Covid dans les unités de soins intensifs ont diminué mais le taux d'occupation des lits reste lui pratiquement inchangé, justement en raison de la réduction constante du nombre de lits dans ces unités.

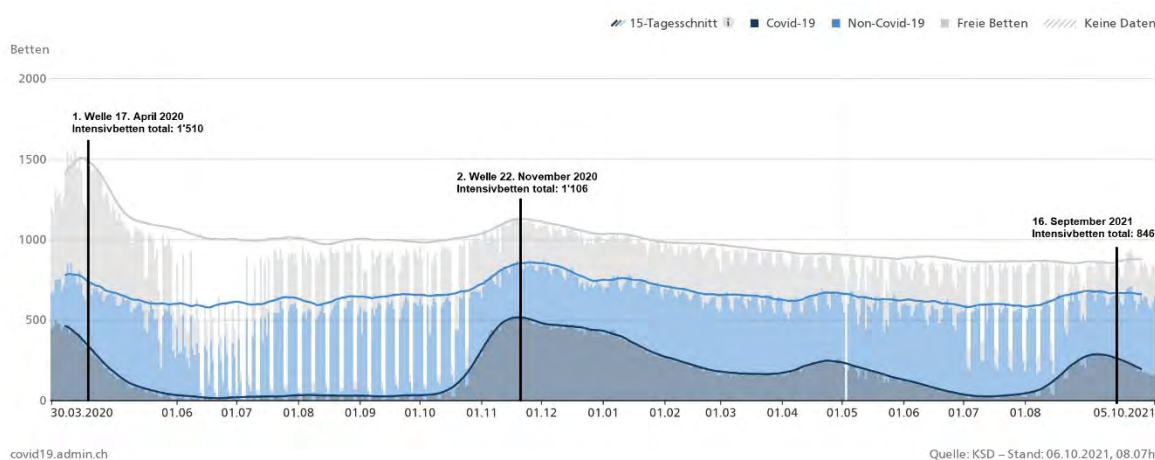


Figure 4: Nombre effectif de lits disponibles en soins intensifs et utilisation effective par les cas Covid et les autres cas (source : <https://www.covid19.admin.ch/fr/hosp-capacity/icu?time=total> , état au 06.10.2021).

Selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la réduction du nombre de lits dans les soins intensifs serait due à un manque de personnel spécialisé. Cela soulève plusieurs questions :

- Pourquoi la Confédération n'augmente-t-elle pas ses capacités par le biais d'une assistance de l'armée sur le terrain, comme elle l'a fait au début de la pandémie ?
- Pourquoi n'a-t-on absolument rien entrepris, à la suite de l'arrivée de la pandémie, pour former du personnel supplémentaire via des cursus accélérés au cours des 18 derniers mois ?
- Pourquoi les exigences en termes de certification pour les unités de soins intensifs et les lits de soins intensifs ne sont-elles pas temporairement revues à la baisse afin de pouvoir déployer davantage de personnel à durée déterminée ?
- Pourquoi la Confédération stock-t-elle ou donne-t-elle ailleurs des équipements médicaux et des respirateurs artificiels au lieu de les utiliser sur le terrain pour augmenter les capacités hospitalières de notre pays ? ⁵

⁵ <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20213221>

Il est clair que les responsables repoussent autant que faire se peut le problème. En réponse à une question du conseiller national Albert Röstli (UDC), demandant s'il ne serait pas pertinent d'abaisser temporairement les exigences en matière d'équipement et de personnel dans les soins intensifs afin d'augmenter la capacité d'accueil disponible au sein de ces unités, le Conseil fédéral s'est tout simplement contenté de renvoyer la balle dans le camp des cantons. Au lieu d'investir spécifiquement dans des systèmes d'incitation pour le personnel médical et sur l'extension des capacités hospitalières, la majorité de centre-gauche du Conseil fédéral préfère imposer un train de mesures bien plus coûteux à l'ensemble de la population.

5. Les arguments de l'UDC en faveur du NON à la loi Covid-19

L'extension de l'obligation du certificat Covid à divers secteurs et activités est une nouvelle mesure coercitive injustifiée à l'encontre de la population et des entreprises. Pire, des personnes en viennent à perdre leur emploi, tout cela parce qu'elle refuse de se soumettre à une vaccination forcée de fait.

NON à la discrimination et à la division

Toutes les restrictions liées au Coronavirus devraient déjà être abolies ; en effet, selon le droit actuel, les mesures auraient dû être levées dès que la part de la population adulte volontaire à la vaccination a pu l'être.⁶ C'est également ce qu'avait promis le chef du Département de la santé publique Alain Berset : « Si toutes les personnes qui souhaitent se faire vacciner le sont d'ici juillet 2021, il ne sera plus nécessaire de prendre d'autres mesures. » Si même le Conseil fédéral ne respecte pas la loi, alors ladite loi peut sans autre être abolies dans les urnes.

Le gouvernement fédéral a également martelé de nombreuses fois que la vaccination n'est pas et ne serait pas obligatoire en Suisse. Mais la réalité est tout autre : alors que toutes les personnes qui souhaitaient se faire vacciner ont pu le faire après les vacances d'été (période après laquelle les dates de vaccinations disponibles ont dépassé la demande), la majorité de centre-gauche du Conseil fédéral a maintenu des mesures arbitraires sans tenir compte de cet état de fait et a même étendu massivement l'obligation du certificat Covid. Avec ce certificat, le Conseil fédéral divise la population et discrimine de nombreuses personnes. Ceux qui ne veulent (ou ne peuvent) se faire vacciner se retrouvent de fait exclus de la vie sociale, d'autant plus depuis que la gratuité des tests Covid a été abolie. De nombreuses familles, des travailleurs, des jeunes et des parents de proches hospitalisés ou de résidents en EMS, qui ne peuvent se permettre de payer régulièrement des tests, sont de fait contraints à se faire vacciner de force. Cette situation est particulièrement injuste pour les jeunes, qui ont déjà fait beaucoup de sacrifices depuis 1 an et demi maintenant, par solidarité avec leurs aînés.

Nous, vaccinés et non-vaccinés, ne laisserons pas le gouvernement nous monter les uns contre les autres, nous disons donc NON à la loi Covid !

NON à la vaccination forcée

⁶ Art. 1a de la loi Covid-19 (SR 818.102); <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2020/711/fr>

Le Conseil fédéral divise la population entre les « bons citoyens » vaccinés et les « méchants citoyens » non-vaccinés. Le certificat Covid obligatoire induit une large discrimination au sein de la population dont le Conseil fédéral est responsable. Celles et ceux qui ne veulent ou ne peuvent être vaccinés se retrouvent exclus de la vie sociale. Ceux qui refusent la vaccination sont marginalisés, des familles et des amitiés se brisent à cause de ça.

L'extension du certificat Covid obligatoire dans les restaurants et lieux de loisirs est une forme de tyrannie sanitaire, une violation claire par la majorité de centre-gauche du Conseil fédéral de la Constitution, qui stipule que « tout être humain a droit à la liberté personnelle, notamment à l'intégrité physique et psychique et à la liberté de mouvement » (Art. 10, al. 2)

Nous rejetons fermement cette prise en otage de nos vies par l'Etat en disant NON à la loi Covid !

NON à la confiscation du pouvoir et à l'arbitraire

Avec le durcissement de la loi Covid-19, le Conseil fédéral se voit attribuer encore davantage de pouvoir dans sa politique déjà autoritariste. Cela va à l'encontre du système politique suisse et c'est dangereux. Cette confiscation du pouvoir par le Conseil fédéral s'inscrit dans la logique de sa politique arbitraire.

L'extension de l'obligation du certificat Covid décidée début septembre 2021 est un autre exemple sidérant de cette absurde politique : si vous voulez sortir en famille au zoo ou au musée, vous devez présenter un certificat. Or, si vous souhaitez fréquenter une maison close, vous n'en avez pas besoin. Vous ne pouvez pas vous rendre dans un restaurant ou un café sans certificat, mais vous pouvez le faire dans les trains, les bus ou les tramways bondés aux heures de pointe.

Nous nous opposons aux mesures liberticides et arbitraires édictées par un gouvernement toujours plus autoritariste et disons donc clairement NON à la loi Covid-19 !

NON aux frontières-passoires

Par égard déplacé envers l'Union européenne, la Suisse n'applique aucun contrôle systématique des frontières nationales. Par conséquent, les voyageurs au retour de vacances mais aussi les immigrés, frontaliers et autres étrangers qui circulent (notamment en provenance des Balkans) favorisent la propagation du Coronavirus. Il est temps que le gouvernement fédéral serve la vis et exige notamment que les frontaliers soient également systématiquement testés afin de limiter les risques de transmission transfrontalière.

Nous devons protéger plus efficacement les frontières de la Suisse, nous disons donc NON à la loi Covid-19 !

NON à la propagande du Conseil fédéral

Depuis le lancement de sa campagne en faveur de la loi Covid-19, le Conseil fédéral use délibérément d'informations erronées et de « Fake news », notamment lors de sa conférence de presse du 27 septembre 2021. Par exemple, Le Conseil fédéral affirme que sans certificat Covid, l'hôtellerie et la restauration souffriraient davantage de la crise. **C'est faux !**

La vérité : La politique du Conseil fédéral nuit à l'économie, ses ressources et les emplois. Le secteur de la restauration fait face à des pertes considérables de chiffre

d'affaires depuis l'introduction du certificat Covid, ce alors que divers secteurs avaient auparavant mis en place des concepts de protection pourtant fonctionnels et toujours applicables si nécessaire.

Le Conseil fédéral prétend qu'en cas de non à la loi Covid, les aides financières indispensables seraient supprimées. **C'est faux !**

La vérité : Si les mesures arbitraires en cours, comme le certificat Covid obligatoire, sont supprimées, les aides financières deviendront inutiles. De plus, le résultat du vote n'aura aucun impact sur la question des aides, puisqu'il a déjà été décidé qu'elles seraient toutes supprimées d'ici la fin de l'année, ou au plus tard en mars 2022 !

Nous nous opposons au régime oppressif du Conseil fédéral et nous engageons à ce que l'économie puisse fonctionner à nouveau aussi librement que possible. Pour cette raison, nous votons NON à la loi Covid-19 !

NON à l'endettement déraisonnable

Depuis le début de la pandémie, le secteur public a dépensé plusieurs milliards à une vitesse battant tous les records. Rien qu'en 2020, ce sont près de 15 milliards de francs qui ont été dépensés par la Confédération à elle seule, en plus de l'acquisition d'obligations de cautionnement pour plus de 17 milliards. Pour 2021 et 2022, ce sont d'ores et déjà quelque 27 milliards supplémentaires et divers crédits complémentaires qui sont engagés. La gauche rose-verte utilise la loi Covid comme prétexte afin de faire tourner l'Etat-providence à plein régime. Elle péjore ainsi l'économie en prétendant endosser le rôle de sauveur.

Lorsqu'on constate que l'exercice ordinaire de la Confédération ne rapporte pas plus de 72 milliards de francs de recettes annuelles, l'on peut pleinement prendre la mesure de l'ampleur du désastre économique induit par ces milliards de francs de dépense.

La Confédération se voit contrainte de se délester de plusieurs milliards de francs d'actifs financiers et de contracter de nouvelles dettes. Résultat : la dette de la Confédération dépasse à nouveau le seuil des 100 milliards de francs ! En définitive, ce sont les contribuables, les commerces, l'industrie et la classe moyenne qui devra casquer deux fois – aujourd'hui avec les pertes sur salaires et de chiffre d'affaires et plus tard avec l'augmentation des impôts – pour compenser ces gargantuesques dépenses.

Nous luttons contre l'endettement déraisonnable de l'Etat sur le dos de notre économie, de la classe moyenne et des générations futures, nous votons donc NON à la loi Covid !

NON à la surveillance de masse

L'extension de l'obligation du certificat Covid mène indubitablement à la surveillance de masse. Le gouvernement fédéral a mis en place un système de recherche des contacts complet, efficace et numérique appelé « système TTIQ » (Testing, Tracing, Isolation, Quarantine). Avec cet outil, chaque mouvement de chaque citoyen peut être surveillé : qui nous rencontrons, où nous voyageons, ce que nous faisons. Ces informations, soumises à la protection des données, doivent être stockées dans des bases de données centralisées en cas de résultat positif à un test. Cette pratique ouvre inéluctablement la porte aux abus.

Nous refusons la surveillance de nos moindres faits et gestes par l'Etat, nous disons donc NON à la loi Covid !

NON à la tutelle autoritaire de l'Etat

La pandémie de Covid-19 doit être prise au sérieux. Mais il est également inquiétant de constater que le Diktat de la majorité de centre-gauche du Conseil fédéral a poussé les gens dans leurs retranchements depuis le début de la pandémie en 2020, ayant tantôt perdu leurs emplois, tantôt dû fermer leurs entreprises, se retrouvant sur la paille.

Ensemble, nous pouvons surmonter cette crise et en ressortir plus forts, mais cela dépendra de la pertinence des décisions politiques. Jusqu'ici, la gestion de la crise par la majorité de centre-gauche du Conseil fédéral a été et reste encore aujourd'hui un désastre et la liste des échecs est longue : sacrifice des personnes âgées dans les maisons de retraite, destructions de nombreux emplois, confiscation des perspectives des jeunes, etc. Les gauchistes exultent lorsque l'Etat étend son pouvoir de façon incontrôlée et que les libertés individuelles se retrouvent torpillées. Il est de notre devoir de tout faire pour empêcher que cela continue !

Les citoyennes et les citoyens libres n'ont pas besoin d'une tutelle autoritaire de l'Etat. Ils n'ont pas besoin d'un certificat Covid pour vivre décemment leurs vies. C'est pourquoi nous votons clairement NON à la loi Covid et exigeons de fait de retrouver toutes nos libertés !